

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 13/135/2007 (Public)
Bulletin n° : 223
ÉFAI
16 novembre 2007

Iran. Amnesty International demande la libération immédiate et inconditionnelle de Sohrab Razzaghi

Amnesty International a déclaré ce vendredi 16 novembre 2007 qu'elle avait écrit au responsable du pouvoir judiciaire en Iran, l'ayatollah Hashemi Shahroudi, afin de l'exhorter à libérer sans délai et sans condition Sohrab Razzaghi, directeur du Centre de recherche et de formation des organisations de la société civile (ICTRC, également appelé *Koneshgaran Davtalab*). L'organisation considère en effet Sohrab Razzaghi comme un prisonnier d'opinion. Arrêté le 24 octobre 2007, il est incarcéré à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, sous contrôle du ministère du Renseignement.

Fondée en 2002, l'organisation non gouvernementale ICTRC propose aux organisations de la société civile iranienne de les aider à renforcer leurs capacités ; elle œuvre en faveur d'un meilleur accès à l'information, prône l'amélioration de la situation des femmes et des enfants dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et s'efforce de sensibiliser la population aux droits humains en Iran.

En mars 2007, les forces de sécurité iraniennes ont fermé les bureaux de l'ICTRC, gelé ses comptes bancaires et confisqué ses documents et équipements informatiques. Elles ont également accompagné Sohrab Razzaghi à son domicile, afin d'y saisir d'autres documents. Depuis lors, le gouvernement iranien a épisodiquement accusé dans ses déclarations les ONG et la société civile iranienne dans son ensemble de promouvoir une réforme politique par le biais d'une « *révolution douce* ». À l'instar du ministre du Renseignement Gholam Hossein Mohseni Ejeie, qui a publiquement accusé le 10 avril 2007 les mouvements de défense des femmes et les militants étudiants de participer à une conspiration ennemie visant à la « *subversion rampante* » du gouvernement iranien. Certains articles de presse ont repris des arguments analogues, faisant notamment référence au rôle d'Hivos (Institut humaniste de coopération avec les pays en voie de développement) comme donateur international. Sohrab Razzaghi a critiqué publiquement les restrictions croissantes imposées à la société civile en Iran par le gouvernement du président Ahmadinejad ; il a déclaré qu'il considérait que l'aide financière émanant de sources étrangères légales et légitimes constituait une initiative positive pour la société civile iranienne, pour autant qu'elle soit fournie dans le cadre de partenariats et dans la transparence.

Des universitaires et des journalistes, notamment ceux qui possèdent une double nationalité, ont été interpellés en 2007 et interrogés sur leurs écrits et leurs activités qui, selon les autorités, s'inscrivent dans ce mouvement de « *subversion rampante* ». Ali Farahbakhsh, journaliste spécialisé dans les questions économiques, a été remis en liberté en octobre 2007 après onze mois de détention. Il avait été arrêté en novembre 2006 à son retour d'une conférence sur le gouvernement et les médias organisée en Thaïlande par des ONG locales. Condamné à une peine de trois ans d'emprisonnement pour « *espionnage* » et pour avoir « *perçu des sommes émanant d'étrangers* », il a vu sa condamnation ramenée à seize mois en appel et a ensuite bénéficié d'une libération conditionnelle. Haleh Esfandiari et Kian Tajbaksh, universitaires iraniens qui détiennent la nationalité américaine, ont tous deux été arrêtés en mai et maintenus en détention pendant plusieurs mois. Ils étaient accusés d'« *atteinte à la sécurité nationale* » pour avoir diffusé de la « *propagande contre le régime* ».

Depuis son arrestation, Sohrab Razzaghi n'a pas été autorisé à consulter son avocat ni à recevoir la visite de ses proches – mais il aurait été autorisé à téléphoner à sa famille à plusieurs reprises. Le 12 novembre 2007, le juge chargé de l'affaire a rencontré les membres de sa famille et leur a laissé entendre qu'une

ordonnance autorisant sa libération sous caution devrait être émise dans la semaine. Depuis son arrestation, d'autres membres de la direction et du personnel d'ICTRC ont été convoqués aux fins d'interrogatoire sur l'ONG et leur rôle au sein de celle-ci. Aucun d'entre eux n'a encore été placé en détention.